

PRÉB4T

PLATEFORME DE RECHERCHE
ET D'EXPERIMENTATION
SUR L'ENERGIE DANS LE BÂTIMENT

DOSSIER DE PRESSE

PLATE-FORME DE RECHERCHE ET D'EXPERIMENTATION SUR
L'ENERGIE DANS LES BATIMENTS – PREBAT 2 : 2011 > 2015



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES
TERRITOIRES ET DU LOGEMENT

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DU COMMERCE EXTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Sommaire

— « Le PREBAT2, une réponse au défi climatique », Dominique Braye, Président du PREBAT 2	3
— Le PREBAT2, plate-forme nationale de coordination et d’animation de la recherche sur l’énergie dans les bâtiments	4
Un programme ambitieux, initié par le Plan Climat et intégré à la stratégie nationale de recherche (SNRI) Un dispositif de coopération entre quatre ministères et leurs agences	
— Objectifs, et axes de travail du PREBAT2	8
Deux objectifs : réhabilitation du parc existant et préfiguration des bâtiments neufs de demain Trois axes de travail : économie, environnement et social	
— Annexes	11
Biographie de Dominique Braye Six actions emblématiques du PREBAT1 Les partenaires du PREBAT2 Fiche d’identité du PREBAT2	



« Le PREBAT2, une réponse au défi climatique »

Dominique Braye¹, Président du PREBAT

Avec 42 % de l'énergie finale totale consommée, le secteur du bâtiment pris dans son ensemble est le plus gros consommateur d'énergie en France. Il génère aussi près du quart des émissions de gaz à effet de serre.

Si depuis 1990, les politiques et mesures mises en place, notamment les réglementations thermiques sur les constructions neuves, ont permis une stabilisation des émissions en compensant les hausses d'émissions liées à l'augmentation du nombre de logements, nos ambitions sont désormais toutes autres. Depuis le Grenelle environnement en 2007, et l'actualisation du plan climat en 2010, la France est passée à la vitesse supérieure en prenant des engagements forts et précis de réduction des consommations et des émissions de gaz à effet de serre visant l'horizon 2020.

Ces objectifs seront atteints par la mise en place de mesures concrètes, telles de nouvelles mesures réglementaires, ainsi que par le déploiement de politiques d'incitation financière, de sensibilisation, de formation, et d'ouverture à de nouveaux acteurs industriels et de services dans le secteur du bâtiment.

Toutefois, ces mesures doivent s'accompagner d'un effort important et durable de recherche finalisée, de développement, d'innovation et de transfert de technologies afin d'apporter aux professionnels et aux particuliers des solutions nouvelles et performantes. C'est la mission de la Plate-forme de recherche et d'expérimentation sur l'énergie dans le bâtiment (PREBAT2).

Le PREBAT2, qui s'inscrit dans la continuité du PREBAT1², a été lancé avec des objectifs ambitieux : développer des solutions spécifiques en faveur d'une modernisation durable des bâtiments existants ; concevoir des méthodes, composants, matériaux et techniques pour la réalisation des bâtiments neufs de demain, dans l'optique de généraliser la réalisation de bâtiments à énergie positive.

Afin de relever ce challenge, le Gouvernement mobilise les ministères et leurs agences³ impliquées dans la recherche et l'expérimentation dans le domaine de l'énergie du bâtiment. La volonté d'accélérer le mouvement sur la voie de la performance énergétique est donc clairement affichée et c'est pourquoi j'ai accepté d'assurer la présidence du PREBAT2. Avec pour mots d'ordre, efficacité et pragmatisme afin que les efforts conjugués de l'ensemble des partenaires de cette plate-forme aboutissent à des résultats qui soient utilisables par tous les acteurs.

¹ Cf. biographie p.11

² Programme de recherche et d'expérimentation sur l'énergie dans le bâtiment qui s'est déroulé entre 2005 et 2009.

³Cf. présentation des partenaires p.16

Le PREBAT2, plate-forme nationale de coordination et d'animation de la recherche sur l'énergie dans le bâtiment



1. Un programme ambitieux, initié par le Plan Climat et intégré à la stratégie nationale de recherche et d'innovation

Le programme de recherche et d'expérimentation sur l'énergie dans le bâtiment (PREBAT) a été initié par le Plan Climat 2004-2012 du Gouvernement français ; il s'inscrit dans la stratégie nationale de recherche et d'innovation annoncée par la loi du 13 juillet 2005 fixant les orientations de la politique énergétique : réduction drastique des émissions de CO2 afin de contenir le réchauffement climatique, disponibilité et compétitivité de la ressource énergie, indépendance énergétique et acceptation sociale des évolutions dans ce domaine.

Dans la continuité du PREBAT1 (2005-2009), le PREBAT2 est une plate-forme nationale de coordination et d'animation de la recherche publique sur l'énergie dans les bâtiments pour la période 2011-2015. Il vise à la fois le développement de technologies, de services, mais aussi des connaissances et des outils pour l'aide à la décision dans les politiques publiques.

Le PREBAT2 a pour mission de contribuer à l'émergence de nouveaux acteurs industriels et de services et au développement des structures actuelles dédiées à l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments. Son action doit contribuer directement et indirectement au développement d'une « filière verte » structurée, importante et pérenne, dans le domaine du bâtiment.

Le PREBAT2 couvre l'ensemble des champs du bâtiment tant en réhabilitation qu'en construction neuve : logement individuel et collectif, bâtiments tertiaires et industriels, mais aussi réseaux énergétiques et équipements publics associés.

Des réalisations expérimentales et de démonstration permettront d'éprouver les innovations développées en phase recherche, dans le neuf, mais surtout dans l'existant où l'enjeu de maîtrise énergétique est encore plus crucial pour parvenir aux objectifs visés. La mise en oeuvre de ces opérations s'opèrera dans le cadre de partenariats avec des maîtres d'ouvrage et des collectivités locales afin de travailler l'optimisation énergétique à une échelle plus large que le bâtiment isolé, notamment pour répondre aux questions posées par les impératifs de stockage et de production d'énergie, de mutualisation et d'intégration des énergies renouvelables.

2. Un dispositif de coopération entre quatre ministères et leurs agences

Les objectifs et missions du PREBAT sont fixés par un protocole entre :

4 ministères de tutelle :

- Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie*,
- Ministère de l'Egalité des Territoires et du Logement,
- Ministère de l'Economie, des Finances et du Commerce extérieur,
- Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

et

- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie,
- Agence nationale de la recherche,
- Agence nationale de l'habitat,
- Oseo,
- Agence nationale pour la rénovation urbaine.

**Le MEDDE est représenté par la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature, via le Plan urbanisme construction architecture, et par la Direction de la recherche et de l'innovation au Commissariat général du développement durable.*



Projet PREBAT/REHA « RE(H)Archi-textures © Pèlerin Architecture

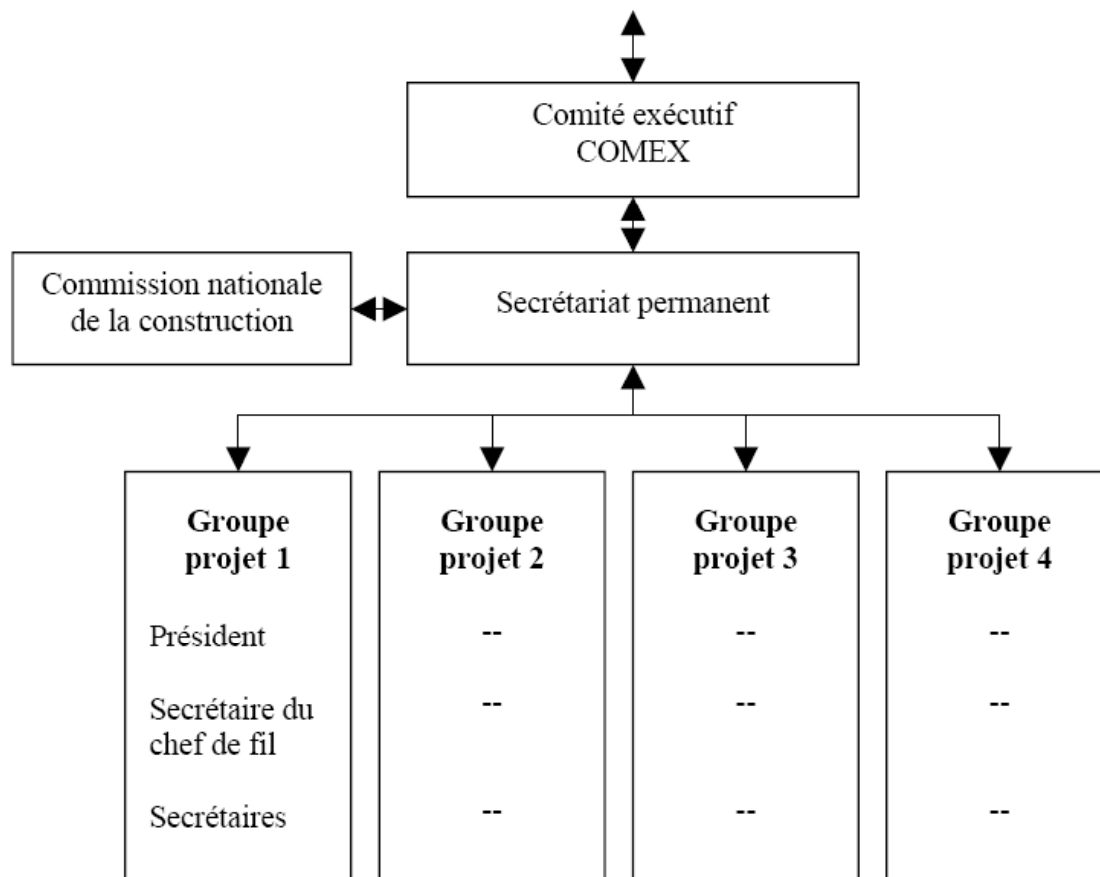
Le PREBAT2 est piloté par un Comité exécutif (Comex) présidé par le sénateur des Yvelines, Dominique Braye. Composé d'experts⁴ représentatifs des enjeux du domaine d'activité du PREBAT, ce comité exerce une fonction de coordination générale et, à ce titre :

- ___ arrête les modalités générales d'organisation du programme,
- ___ propose des orientations,
- ___ prépare et valide les futurs axes de travail,
- ___ anime et coordonne l'activité groupes de travail dits « groupes projet »,
- ___ veille à l'opérationnalité des travaux et à la transmission des résultats auprès du milieu professionnel.

⁴ Scientifiques, professionnels du bâtiment, associations d'usagers, représentants du plan bâtiment Grenelle, du CSTB, des Alliances ANCRE et AllEnvi, de la Fondation bâtiment énergie, des pôles de compétitivité, de l'association Effinergie, de collectivités territoriales.

Des groupes de travail, dits groupes projet, sont mis en place suivant les besoins identifiés. Ces groupes sont le lieu de la production collective du PREBAT2 ; ils exercent leur mission en phase avec les objectifs du Grenelle Environnement et ont vocation à évoluer au cours de la période du programme. Coordonnés par le COMEX, ils ont notamment pour tâche la définition des actions adéquates pour la programmation (états des lieux, appels d'idées, appels à propositions, montage de consortiums ad-hoc, séminaires), l'expertise des projets, le suivi, la diffusion, la capitalisation et la valorisation des résultats.

Président du PREBAT 2 – Dominique BRAYE



Les 6 groupes projet mis en place :

- Vers des bâtiments à énergie positive
- Amélioration énergétique du parc privé et social
- Réduire la précarité énergétique
- L'appareil industriel français face aux exigences de réduction des émissions de GES
- BEPOS, smart grid, territoires et habitants
- Evaluer et améliorer les performances énergétiques et environnementales des interventions publiques sur le parc privé

Le secrétariat du programme, placé auprès du secrétariat permanent du Plan urbanisme construction architecture (Dgaln/Puca), prépare et met en œuvre les décisions du comité exécutif. Il coordonne les actions des groupes projets et porte les actions en matière de valorisation et de diffusion des résultats.

Sous l'égide du comité exécutif, le Puca met en place les outils, dont un site Internet, permettant de contribuer, à côté de ses partenaires, à la valorisation des résultats.

Le PREBAT2 veille à faciliter le transfert des technologies et des connaissances et leur utilisation dans le cadre de l'ensemble des professions qui concourent à l'acte de construire, notamment en matière de formation : industriels, fabricants et négociants de matériaux, architectes, bureaux d'études, opérateurs de services, entrepreneurs, maîtres d'ouvrages.

Ce transfert s'appuie sur les compétences et le savoir-faire des différents partenaires du PREBAT : de l'Ademe et d'OSEO et de leurs délégations régionales en direction du territoire, du Puca en direction des professions du bâtiment, mais aussi de l'ANR, de l'Anah et de l'Anru dans leurs propres réseaux.

Objectifs et axes de travail du PREBAT2



1. Deux objectifs : réhabilitation du parc existant et préfiguration des bâtiments neufs de demain

Le programme de travail proposé pour le PREBAT2 est issu des travaux du PREBAT1 et poursuit les deux objectifs suivants :

La réhabilitation du parc au meilleur niveau de performance énergétique

Le premier objectif affiché pour le PREBAT2 s'adresse, au regard de son importance relative, aux bâtiments existants. En effet, le taux de renouvellement des bâtiments anciens par des bâtiments neufs est inférieur à 1% par an. Ce faible taux, conduira les bâtiments construits avant les réglementations thermiques (1975), à constituer entre 60 à 75 % du parc de 2050. L'objectif de recherche et d'expérimentation poursuivi par le PREBAT2 est de contribuer à la réussite des objectifs fixés par le Grenelle Environnement, notamment de réduire la consommation d'énergie des bâtiments existants de 38% d'ici 2020.

Le développement de techniques et de modes de mise en œuvre spécifiques aux différentes typologies de bâtiments existants sera une condition nécessaire. Les actions de R&D à mettre en œuvre devront concourir à ce développement, avec un accent mis sur la recherche de solutions dédiées, qu'elles soient techniques, économiques ou organisationnelles.

Pour le court terme, le PREBAT2 étudiera notamment les conditions de la diffusion à grande échelle des technologies existantes. Il proposera, pour le moyen terme, des contributions visant à créer les conditions techniques, économiques et sociales de la rénovation des bâtiments, avec une performance énergétique aussi proche que possible de celle des bâtiments neufs.

La préfiguration des bâtiments neufs de demain

L'objectif immédiat de recherche et de développement est d'engager des travaux débouchant sur des avancées importantes, voire des ruptures dans le domaine technologique, afin de faciliter la construction de bâtiments, de tous types, à énergie positive⁵. L'effort de recherche à réaliser est très important. Il devra porter notamment sur l'intégration à grande échelle des énergies renouvelables ; les

⁵ Un bâtiment est à énergie positive s'il consomme peu d'énergie et si l'énergie produite sur le site, grâce aux énergies renouvelables, est supérieure, tous usages confondus, à celle consommée dans l'année. Il doit en outre 1- permettre, par sa qualité architecturale, une intégration harmonieuse dans la ville, 2- nécessiter peu d'énergie pour sa construction, 3- générer, par sa localisation, peu de consommation d'énergie pour le transport de leurs usagers.

techniques et méthodes mises au point dans ce cadre devront pouvoir être transférées sur une part significative du parc existant à réhabiliter.

Dans le champ de l'expérimentation, l'objectif est de réaliser des bâtiments démonstrateurs, modèles reproductibles, disséminés sur le territoire, présentant des ensembles de solutions architecturales, techniques et financières très performantes visant, là encore, les bâtiments à énergie positive.

Dans le neuf comme dans l'existant, le PREBAT2 aura pour objectif de développer un important secteur expérimental pour valider les apports de la recherche et pour constituer des références exemplaires, avec, en particulier, une visée pédagogique. La forte priorité accordée aux opérations de démonstration permettra de tester des technologies, des composants, des systèmes et leur mise en œuvre, ainsi que d'identifier les améliorations nécessaires.

2. Trois axes thématiques de travail : économie, environnement et social

Les actions de recherche et d'expérimentations permettant de répondre aux deux objectifs seront déclinées suivant trois axes de travail, économique, environnemental et social :

- un axe économique pour développer de nouveaux produits plus efficaces et en particulier renforcer la compétitivité des industriels et des entreprises français;
- un axe environnemental pour permettre d'atteindre puis de dépasser les objectifs environnementaux du Grenelle ;
- un axe social pour apporter des réponses aux questions sociales, notamment celles de la précarité énergétique.

— Axe « économie »

- Recherches et développement sur de nouvelles générations de matériaux, de produits et équipements (isolants, pompes à chaleur, ...), sur les composants et les sous-systèmes (fenêtres multifonctions, systèmes d'isolation avancés, ...), sur de nouveaux dispositifs énergétiques (récupération des eaux usées, systèmes alternatifs à la climatisation, ...) et leur intégration fonctionnelle à l'échelle du bâtiment
- Systèmes de production et assemblage des composants au plan technique
- Simulation numérique des bâtiments

- Prise en compte des usages spécifiques de l'électricité
- Développement des dispositifs de contrôle-commande (pilotage d'équipements) et de régulation « smart grid »
- Mutualisation, stockage, réseaux et interfaces bâtiment et son environnement

— Axe « environnement »

- Développer les approches favorisant l'ingénierie concourante et la qualité architecturale
- Aborder et traiter les questions posées par la phase « chantier » : quantification de la rentabilité, mesures de la performance
- Intégrer les énergies renouvelables (éolien, solaire, ...)
- Développer les analyses en coût global (énergie, CO2)
- Associer à la recherche et l'expérimentation les enjeux de santé et d'accessibilité, de bruit
- Etudier et apporter des réponses au changement climatique, dont les conditions climatiques exceptionnelles
- Développer des recherches en appui aux politiques publiques

— Axe « social »

- Optimiser les interventions dans l'existant, dont les travaux en locaux occupés
- Développer une approche visant la sobriété générale, par la prise en compte des impacts du comportement sur les consommations, les modalités d'information et de communication ciblées vers les habitants et les usagers
- Tester, trouver des solutions permettant de diminuer les phénomènes de précarité énergétique : modes de financement, de repérage, d'accompagnement technique et social
- Evaluer et faire progresser dans les copropriétés les modes de gouvernance, la décision et le financement des travaux
- Analyser et faire des propositions sur les usages et l'appropriation des nouvelles technologies, des nouveaux modes de financement, des nouvelles offres de travaux et produits
- Analyser les jeux d'acteurs, avec un zoom fort sur la conception (articulation architecte/ BET)

Pour l'ensemble des travaux, une attention particulière sera portée à l'architecture, aux conditions de confort et de santé. L'approche consistant à placer l'utilisateur au centre des questions posées évitera de rester confiné au seul domaine énergétique. Par ailleurs, les travaux veilleront à intégrer les énergies grises et les analyses en cycle de vie (ACV) dans leurs résultats.

ANNEXES



1. Biographie de Dominique Braye, Président du PREBAT

Dominique Braye, né le 21 octobre 1947, docteur vétérinaire, est ancien Sénateur des Yvelines et président de la communauté d'agglomération de Mantes-en-Yvelines (Yvelines).



Il est également conseiller municipal de la commune de Buchelay, dont il a été maire pendant 22 ans, avant de laisser la place à son successeur Paul Martinez aux dernières élections municipales de 2008.

Dominique Braye est depuis septembre 2009 Président du Comité d'orientation du Plan urbanisme construction architecture (Puca), sur nomination du 1er Ministre, et est ou a été en charge des missions politiques suivantes :

- Sénateur des Yvelines de 1995 à 2011, spécialisé dans les problématiques du logement et de l'urbanisme, de la gestion des déchets et du développement durable et d'intercommunalité
- Secrétaire de la Commission de l'économie, du développement durable et de l'aménagement du territoire
- Président du Groupe d'Etudes sur la gestion des déchets
- Président de l'Agence nationale de l'habitat (Anah)
- Membre de la Commission spéciale sur le Grand Paris
- Membre de la Mission temporaire sur l'organisation et l'évolution des collectivités territoriales
- Membre de la Commission du programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD)
- Membre de la Commission nationale chargée de l'examen du respect des obligations de logements sociaux
- Membre du Conseil National de l'Habitat (CNH)
- Rapporteur de 9 projets de loi et propositions de loi entre 1995 et 2009
- Auteur de trois rapports d'information entre 2004 et 2009
- Secrétaire National de l'Assemblée Des Communautés de France (ADCF) chargé des relations avec le Parlement

2. Six actions emblématiques du PREBAT1

Le programme de recherche et d'expérimentation sur l'énergie dans le bâtiment avait engagé des travaux, à l'initiative de ses partenaires dès 2005.

Parmi ces travaux, les actions suivantes sont emblématiques.



— Etude de Comparaison Internationale

Le PREBAT a réalisé en 2005-2007 un état de l'art, aux plans national et international, des recherches, des meilleures pratiques professionnelles et des bâtiments les plus avancés. Cette étude a eu pour objectif de tirer des enseignements pour la France de l'analyse de bonnes pratiques étrangères de recherche et opérationnelles pour des bâtiments neufs et rénovés à forte performance énergétique. Ce benchmark de bonnes pratiques internationales portait sur :

- **des programmes d'opérations performantes en Allemagne, en Suisse, aux Etats-Unis, au Japon, en Espagne et au Danemark,**
- **des composants et équipements innovants relatifs à l'optimisation de l'enveloppe** (systèmes constructifs, parois opaques et transparentes performantes), au développement du solaire (photovoltaïque intégré, systèmes solaires combinés chauffage eau chaude, stockage de chaleur), à l'utilisation efficace des énergies fossiles (ventilation double flux avec récupération de chaleur, systèmes compacts ventilation-chauffage-eau chaude sanitaire, climatisation et rafraîchissement basse consommation, micro-cogénération), aux micro-réseaux de chaleur, à l'éclairage performant, et au-delà de chacune de ces techniques, l'approche intégrée des technologies.
- **les programmes de recherche développement autrichien, hollandais et finlandais.**

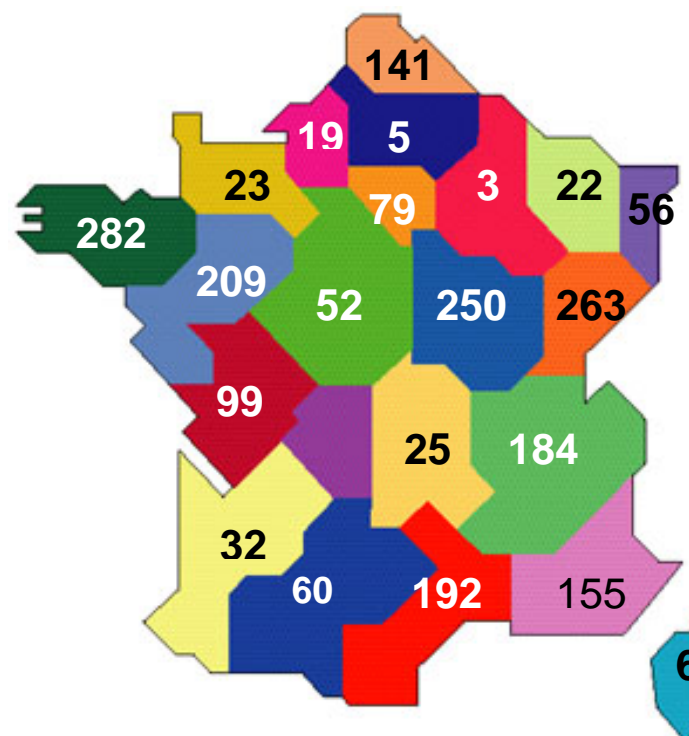
Il a mis également en évidence le foisonnement d'initiatives françaises qui ont vu le jour dès 2005 sur des bâtiments - neufs ou rénovés - à basse consommation d'énergie. Pilotée par le CSTB, élaborée sur la base d'une méthode d'analyse socio-éco-technique, cette comparaison internationale a servi de document de référence pour la mise en oeuvre du Grenelle 'Environnement dans le domaine du bâtiment.

Les démonstrateurs du PREBAT

Disséminés sur l'ensemble du territoire français, des bâtiments « démonstrateurs », visant d'une part à valider les recherches sur les composants, les systèmes et leur intégration, d'autre part à servir de modèles reproductibles à grandes échelles, ont été réalisés dans le cadre du PREBAT avec les soutiens logistiques et financiers de l'Ademe et des collectivités régionales.

Le niveau des performances atteintes est disparate mais, la dynamique enclenchée est exceptionnelle ; elle est reconnue par les acteurs de la conception et de la construction en France et elle a permis d'asseoir les exigences définies par le RT 2012 et les études du PREBAT2 vers des bâtiments à énergies positives.

Dans le cadre de cette action, 1100 opérations ont été sélectionnées, représentant près de 2200 bâtiments et environ 1,8 millions m² shon, dont 13 600 logements (incluant 11 600 logements collectifs).



Répartition régionale des bâtiments à fin 2010
Plus de 1 100 opérations représentant près de 2 200 bâtiments sélectionnés et soutenus

— L'observatoire BBC

L'observatoire BBC est une base de données des projets BBC lauréats des appels à projets « démonstrateurs » du PREBAT et des projets BBC certifiés (zone privative). Il comprend en son cœur des documents (fiches) par projets ainsi que des statistiques techniques mises à disposition du public. Cette base permet une recherche par critères et par géolocalisation :

<http://www.observatoirebbc.org/site/ObservatoireBBC/>

— La recherche CQHE

L'appel à idées Concept Qualité Habitat Energie (CQHE) a été initié par le PUCA autour des problématiques de la réduction de la consommation d'énergie des bâtiments, du développement urbain, des nouveaux modes de vie et d'usage des habitations, dans une optique de maîtrise des coûts.

La méthode retenue par l'appel à idées pour traiter ces questions repose sur une approche de recherche-développement. Elle consiste à simuler et optimiser des concepts de bâtiment dans une perspective à vingt ans par des équipes pluridisciplinaires composées d'architectes, de maîtres d'œuvre, de bureaux d'études thermiques et d'ingénierie, d'industriels, d'entreprises.

Les équipes ont développé des concepts de bâtiments visant la très haute performance énergétique dans un environnement urbain dense. Les sept projets ont conduit à l'élaboration d'un concept de bâtiments collectifs à usage d'habitation. Dans leur grande majorité, ils proposent une mixité d'usages et envisagent la possibilité d'effectuer des transferts d'énergie. Ils essaient d'intégrer dans leur principe constructif une très haute performance énergétique et prévoient, tous, la production d'énergie à partir des ressources naturelles (solaire thermique, solaire photovoltaïque, éolien, etc.).



Projet PREBAT/CQHE Impacte © François Pélegrin

— REHA : requalification à haute performance énergétique de l'habitat collectif

Lancé par le Puca, le programme d'expérimentation REHA a pour ambition de promouvoir une offre technique et architecturale innovante permettant une requalification durable des bâtiments d'habitat collectif, dans les secteurs public et privé.

Si l'excellence énergétique constitue la dimension centrale du programme, elle n'est pas le seul défi posé par la requalification des bâtiments. Les enjeux, à la fois sociaux, économiques, écologiques supposent une approche visant la remise à niveau du bâtiment dans toutes ses dimensions : urbaine, architecturale, technique, d'usage.

Dans cet objectif, l'appel à propositions invitait les équipes candidates à formuler une proposition globale sur un cas d'étude choisi parmi un panel de vingt-sept bâtiments-supports représentatifs des catégories les plus fréquentes d'immeubles d'habitation en France. Les solutions proposées devaient être reproductibles ou adaptables dans des situations comparables.

Les dix-sept solutions retenues vont permettre aux bâtiments réhabilités d'atteindre une haute performance énergétique (classe A ou B soit niveau BBC Réha, BBC neuf voire bâtiment passif) tout en offrant des qualités d'habitat équivalentes, voire supérieures, au neuf. Les premières réalisations sous label « REHA » s'effectueront dès 2012.

— VALERIE : valorisation par l'enveloppe du bâtiment des ressources énergétiques immédiatement exploitables

Ce projet vise à concevoir et à évaluer des concepts d'enveloppes et de ventilation du bâtiment capables d'exploiter l'énergie disponible dans leur environnement. A cette fin, il propose une démarche en trois étapes principales qui permettront de définir et d'évaluer le potentiel énergétique disponible, d'estimer la valorisation de ce potentiel par des bâtiments types actuels et par des solutions innovantes connues, puis de dresser le cahier des charges et d'évaluer de nouveaux concepts définis par leurs propriétés physiques.

Cet ensemble est complété par une quatrième et dernière étape qui vise à identifier et décrire les freins potentiels susceptibles d'entraver la diffusion des solutions nouvelles sur le terrain et à proposer des solutions permettant de limiter leurs effets. Le projet s'appuie sur des outils de simulation énergétique des bâtiments, développés ou exploités par les partenaires, qui permettent de traiter une grande variété de solutions techniques réelles ou théoriques.

Le consortium rassemble trois laboratoires universitaires, un laboratoire industriel et un bureau d'études impliqués depuis de nombreuses années dans la modélisation énergétique et l'utilisation de ces modèles pour la conception de bâtiments très performants.

3. Les partenaires du PREBAT2

Le PREBAT regroupe quatre ministères (ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, ministère de l'Egalité des Territoires et du Logement, ministère de l'Economie, des Finances et du Commerce extérieur, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche) qui mobilisent un service opérationnel (le Puca), une direction (la Direction de la recherche et de l'innovation) et cinq agences nationales (Ademe, ANR, Anah, OSEO et Anru).

— **Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature :**
Plan urbanisme construction architecture

Le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA), depuis sa création en 1998, développe à la fois des programmes de recherche incitative, des actions d'expérimentations et apporte son soutien à l'innovation et à la valorisation scientifique et technique dans les domaines de l'aménagement des territoires, de l'habitat, de la construction et de la conception architecturale et urbaine

Site internet : <http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca>

— **Commissariat général au développement durable :**
Direction de la recherche et de l'innovation

La direction de la recherche et de l'innovation participe, en liaison avec le ministère de la recherche, à la définition des orientations de la politique nationale de recherche et d'innovation en matière d'environnement, d'aménagement, de transport et d'énergie. En liaison avec les directions générales du ministère, elle pilote les programmes de recherche du ministère et veille à leur mise en œuvre, à leur évaluation, à leur valorisation et à la diffusion de leurs résultats. L'innovation est au cœur des préoccupations de ces programmes afin de renforcer la compétitivité des secteurs économiques avec les acteurs locaux.

Site Internet : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/>

PUCA

plan
urbanisme
construction
architecture

— **Ademe** : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

La mission de l'ADEME est de susciter, animer, coordonner, faciliter ou réaliser des opérations ayant pour objet la protection de l'environnement et la maîtrise de l'énergie. Elle couvre la maîtrise de l'énergie et un large spectre des politiques de l'environnement : déchets, pollution des sols, transport, qualité de l'air, bruit, qualité environnementale.

Site Internet : <http://www.ademe.fr/>



— **Anah** : Agence Nationale de l'Habitat

L'Agence Nationale de l'habitat a pour mission de mettre en œuvre la politique nationale de développement et d'amélioration du parc de logements privés existants. Pour atteindre cet objectif, elle encourage l'exécution de travaux, notamment pour réaliser des économies d'énergie, en accordant des subventions aux propriétaires occupants, aux propriétaires bailleurs de logements locatifs et aux copropriétaires.

Site Internet : <http://www.anah.fr/>



— **Anr** : Agence Nationale de la Recherche

L'Agence nationale de la recherche a pour mission d'augmenter la dynamique du système français de recherche et d'innovation en lui donnant davantage de souplesse. A ce titre, l'Anr doit favoriser l'émergence de nouveaux concepts, accroître les efforts de recherche sur des priorités économiques et sociétales, intensifier les collaborations public-privé et développer les partenariats internationaux. L'Anr accompagne l'ensemble des communautés scientifiques publiques et privées.

Site Internet : <http://www.agence-nationale-recherche.fr/>



— OSEO

OSEO est un établissement public chargé de soutenir l'innovation et la croissance des PME en France. Il garantit les prêts bancaires accordés à ces entreprises et participe (par des aides ciblées ou des prêts) au financement de plusieurs milliers de projets d'innovation ou d'investissement par an.



Site Internet : <http://www.oseo.fr/>

— ANRU : Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

L'agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) a pour mission d'assurer la mise en œuvre et le financement du Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU). Elle est placée sous la tutelle du ministre chargé de la Politique de la Ville qui fixe les orientations générales de son action.



Site Internet : <http://www.anru.fr/>

4. Fiche d'identité du PREBAT2

Durée de la Mission	2011-2015
Site web	www.prebat.net
Mission	Plate-forme nationale de coordination et d'animation de la recherche sur l'énergie dans les bâtiments. Elle vise le développement de technologies, de services, mais aussi des connaissances et des outils pour l'aide à la décision dans les politiques publiques.
Président	Dominique Braye
Secrétariat permanent	Emmanuel Raoul, secrétaire permanent Michel Lefeuvre, secrétaire permanent adjoint
Partenaires	Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'Énergie Ministère de l'égalité des territoires et du logement Ministère de l'économie, des finances et du commerce extérieur Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche Plan urbanisme construction architecture Direction de la recherche et de l'innovation Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie Agence nationale de la recherche Agence nationale de l'habitat Oseo Agence nationale pour la rénovation urbaine
Instance de pilotage	Un comité exécutif COMEX réunissant les représentants des partenaires et des acteurs experts

Contacts presse

Michel Lefeuvre – 01 40 81 99 02 – michel.lefeuvre2@developpement-durable.gouv.fr
Christophe Perrocheau – 01 40 81 24 33 - christophe.perrocheau@i-carre.net

Le présent document présente les missions, objectifs et partenaires du PREBAT2 pour la période 2011>2015

WWW.PREBAT.NET